

Monsieur.

J'espere que vous aurez eu mes deux precedentes par ceux
auxquels ie les ayis commises pour leur servir d'accez
à vostre favorable assistance: Celle cy ne sera que pour
servir d'adresse à ce petit eschantillon de ma chasse,
que ie vous supplie tres humblement Monsieur, de ne
le regarder point comme digne de vostre acceptation,
mais seulement pour vne marque de mon souvenir,
et de ce que ie me recognois de devoir à vos merites.
L'amendement de la saison prochaine nous rendra aussy,
comme i'espere, le gibier meilleur, & avec quelque
plus d'abondance, qui sera lors que ie tascheray
de suppléer au present defaut, s'il plait à Dieu;
De nos occurrences, Je ne vous en manderay rien, me
referant à ma lettre à Son Altesse, vous suppliant
de l'avoir en sorte pour recommandée que i'y puisse
avoir au plus tost de ses ordres. Je demeure
inviolablement

Monsieur

Vostre tres humble &
oblige serviteur.

Hennij Comte
De Nassau

Le Hulst cc. 20^{me} de
Decem: 1645. H.

Amsterdam

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir rien écrit de plus tôt. Je suis si occupé de mes affaires que je n'ai pas eu le temps de vous en dire davantage. Je vous prie de m'écrire quand vous aurez le loisir. Je suis avec vous, Monsieur, de la plus haute estime et de la plus tendre affection.

Amsterdam

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir rien écrit de plus tôt.

Je suis avec vous, Monsieur, de la plus haute estime et de la plus tendre affection.

Je vous prie de m'écrire quand vous aurez le loisir.



[Faint, illegible handwritten text, possibly a signature or address, located in the lower center of the page.]



A Monsieur

*Monsieur de Sijlckum, (Rt.
Conseiller et Secrétaire des
commandemens de Son Altesse
à La Haye. &c.*